



AMARIS

ASSOCIATION NATIONALE
DES COLLECTIVITÉS POUR LA MAÎTRISE
DES RISQUES TECHNOLOGIQUES MAJEURS

22 rue Joubert – 75009 Paris – France

Tél : 01 40 41 42 12

contact@amaris-villes.org

www.amaris-villes.org

NOS MISSIONS ET ACTIONS

AMARIS est l'association des collectivités pour la maîtrise des risques technologiques majeurs.

Depuis sa création en 1990, AMARIS s'attache à :



Représenter et défendre les intérêts des collectivités



Accompagner la mise en œuvre des politiques publiques de gestion des risques



Éclairer l'action par des retours d'expériences



Sensibiliser et favoriser les échanges

PÉRIMÈTRE :

Les collectivités ayant un site SEVESO seuil haut sur leur territoire et/ou des canalisations de matières dangereuses

THÉMATIQUES

PPRT, gestion de crise, information, canalisations, TDM, sites et sols pollués, etc.

ENJEUX

La protection des habitants, l'aménagement et le développement du territoire

MÉTHODE

Groupe de travail techniciens, journée d'information, études de cas, information régulière, coopération territoriale

REPÈRES

Depuis 10 ans, l'activité de l'association est avant tout orientée sur les plans de prévention des risques technologiques. L'association a combiné activités institutionnelles et mise en place de projets afin d'outiller les collectivités impactées.



2020 - Projets Collectivités, PPRT et entreprises
2019 - Guide équipements publiques
2017 - Résiguide à destination des entreprises
(©AMARIS / CEREMA / DGPR / Agence EDEL / INERIS)

30
ans

CRÉDIT D'IMPÔT / FINANCEMENT DES TRAVAUX PRESCRITS AUX RIVERAINS

2010-2013 : Pendant 3 ans, les taux (15%, 40%, 36%, 15%, 25%, 40%) et plafonds du crédit d'impôt évoluaient à chaque loi de finances.

2012 : Signature par AMARIS, avec le soutien de l'AMF, UFIP et UIC, un document de recommandations pour le financement des travaux.

2013 : Loi Daddue inscrit dans le code de l'environnement le financement de 25% industriels et 25% collectivités.

ÉVOLUTION DE LA LOI RISQUES

2013 : Publication de la circulaire « plates-formes » qui adapte la règle PPRT applicable sur 17 plates-formes industrielles.

2015 : Ordonnance PPRT modifiant les règles PPRT applicables aux activités économiques.

NOS ADHÉRENTS

*AMARIS est un réseau de collectivités, d'élus et d'agents.
La variété des profils des adhérents nous permet de
rendre compte de toutes les dimensions de la réalité
vécue sur le terrain.*

Communes

Ambès (33)	Lorient (56)
Angé (41)	Irigny (69)
Arnage (72)	Mardyck (59)
Aspres-sur-Buech (05)	Mazaugues (83)
Aubepierre-Ozouer-le-Repos (77)	Mazingarbe (62)
Bantzenheim (68)	Monestier (38)
Bassens (33)	Montoir-de-Bretagne (44)
Berre-l'Etang (13)	Mourenx (64)
Boussens (31)	Nesle (80)
Brignais (69)	Neuville-sur-Saône (69)
Céré-la-Ronde (37)	Notre-Dame-de-gravenchon (76)
Chalampé (68)	Pulnoy (54)
Champagnier (38)	Rémalard (61)
Chasse-sur-Rhône (69)	Ribecourt Reslincourt (60)
Château-Arnoux (04)	Saint-Crespin-sur-Moine (49)
Clamecy (58)	Saint-Gaudens (31)
Coltainville (28)	Saint-Hervé (22)
Dainville (62)	Saint-Martin-de-la-Cluze (38)
Douai (59)	Salaise-sur-Sanne (38)
Etrez (01)	Salindres (30)
Feyzin (69)	Sarralbe (57)
Fos-sur-mer (13)	Solaize (69)
Frontignan-Lapeyrade (34)	St-Julien-en-Beauchesne (05)
Genay (69)	Tavaux (39)
Gennes (25)	Thann (68)
Gonfreville-l'Orcher (76)	Thiant (59)
Grandpuits-Bailly-Barrois	Uzel (22)
Harfleur (76)	Valence (26)
Issou (78)	Vern-sur-seiche (35)
Istres (13)	Village-Neuf (68)
La Rochelle (17)	Vonges (21)
Le Bersac (05)	Wallers (59)
Le Pont de Claix (38)	
Lespinasse (31)	
L'Hébergement (85)	

Intercommunalités

Communauté urbaine d'Arras
Bordeaux métropole
Brest métropole
Caux-Seine Agglo
Communauté d'agglomération Caen-la-Mer
Communauté d'agglomération du Douaisis
Communauté d'agglomération Centre Martinique
Communauté d'agglomération Le Havre Seine Métropole
Communauté d'agglomération La Rochelle
Communauté d'agglomération Porte-du-Hainaut-Wallers
Communauté de communes
de Lacq-Orthez
Communauté de communes Pays d'Uzel
Communauté urbaine de Dunkerque
Grenoble métropole
Grand Lyon métropole
La Carène
Métropole Rouen Normandie
Strasbourg Eurométropole

Région

Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

NOTRE ORGANISATION



Yves BLEIN
Président
Judith LABORIEUX
Secrétaire
Fabienne CASTEL
Trésorière

L'ÉQUIPE

Delphine FAVRE
Déléguée générale
Christelle SALAS
Assistante
Danielle SAUGE-GADOUD
Conseillère technique
Manesha SEENARAIN
Chef de projets événementiels

VICE-PRÉSIDENTS

Pierre ATHANAZE
Alban BRUNEAU
Charlotte GOUJON
Françoise ROSSIGNOL

MEMBRES DU BUREAU

Gérard DUBOIS
François CHOLLET
Alexandre RUBIO
Patrice SCHOEPFF

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pierre ATHANAZE *Vice-Président – Métropole de Lyon*
Roger BERGOUGNOUX *Conseiller communautaire – Caux Seine Agglo / Maire – Lanquetot*
Yves BLEIN *Député du Rhône*
Salah BOUCHAMA *Adjoint au maire – Chasse-sur-Rhône*
Alban BRUNEAU *Maire – Gonfreville-l'Orcher*
Vice-président – Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
Jean-Michel BUDYNEK *Adjoint au maire – Solaize*
Fabienne CASTEL *Maire déléguée – Mardyck*
Conseillère communautaire – Dunkerque Grand Littoral
François CHOLLET *Vice-président – Métropole de Toulouse*
Gérard DUBOIS *Conseiller municipal – La Rochelle*
Valérie GIRAUD *Maire – Genay*
Charlotte GOUJON *Vice-Présidente – Métropole de Rouen / Maire – Grand Quevilly*
Michel GUILLOUX *Conseiller municipal – Feyzin*
Judith LABORIEUX *Conseillère communautaire – Communauté d'agglomération*
Centre Martinique / Adjointe au maire – Le Lamentin
Françoise ROSSIGNOL *Maire – Dainville*
Alexandre RUBIO *Maire – Bassens*
Patrice SCHOEPFF *Conseiller municipal – Strasbourg*
Karim TERNATI *Adjoint au maire – Grand Quevilly*

NOS COLLABORATIONS

Nos partenaires sont essentiels à la vie de notre association. Ils permettent aux adhérents de bénéficier de l'expertise de toutes les parties prenantes des politiques de la prévention des risques. Avec eux, nous faisons vivre des projets d'envergure.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES DE TRAVAIL



REPRÉSENTATIONS

Notre enjeu est de faire connaître la position des collectivités, parties prenantes et co-financeurs des politiques de gestion des risques, afin qu'elles soient mieux reconnues.

COMITÉS DE PILOTAGES ET INSTANCES

Nous rencontrons régulièrement les services de l'Etat et assurons la représentation des collectivités dans une série d'instances et de comités de pilotage :

Instance de suivi PPRT (ISPRT)

Conseil supérieur de la prévention des risques technologiques (CSPRT)

Groupe d'experts Sites et sols pollués auprès du CSPRT

Conseil d'orientation ICSI

CODIRPA

Etc.

PROJETS 2020-2021

LES RENDEZ-VOUS MAJEURS

Thématique : *La théorie à l'épreuve des faits*

Objectifs : *Réunir toutes les parties prenantes pour maintenir une dynamique d'échange et engager une réflexion globale sur tous les enjeux et conséquences liés à la présence de sites à risques industriels*

Mai 2021



PROJET DE COOPÉRATION TERRITORIALE

sur la préparation des populations

Thématique : *Modernisation des dispositifs d'information et d'association, préparation des populations*

Objectifs : *Capitaliser sur les bonnes pratiques développées au niveau local, en susciter de nouvelles, identifier les outils et les porter à la connaissance du MTE*

GROUPE D'ÉCHANGE AMARIS-ICSI

Thématique : *Processus d'alerte & gestion de crise*

Objectifs : *Réunir toutes les parties prenantes, dresser un état des lieux, identifier des leviers d'action, expérimenter sur un site pilote*

RESSOURCES



Consultez notre site :
www.amaris-villes.org

The image displays the AMARIS website across three devices: a desktop monitor, a tablet, and a smartphone. The desktop monitor shows the full website layout, including the header with the AMARIS logo and navigation menu, a search bar, and a featured article titled "LES RENDEZ-VOUS MAJEURS RISQUES TECHNOLOGIQUES 2021". The tablet shows a similar view but with a focus on the "Lettre d'information" section, which includes a sign-up form and a "Droit de suite" section. The smartphone shows the "Actualités" section, listing recent news items such as "20/05/2021 - Les Rendez-vous majeurs" and "24/09/2020 - AMARIS réagit aux mesures annoncées par l'État".